Mairie : Le Bourg 87120 BEAUMONT DU LAC
Tél. : 05.55.69.15.62 Fax : 05.55.69.32.90
e-mail : mairie.beaumontdulac@wanadoo.fr

BEAUMONT DU LAC

Bulletin Municipal

JUILLET 2008 — N° 1

EDITORIAL DU MAIRE

Il y a trois mois nous vous informions qu'un Bulletin Municipal complet vous serait adressé afin de vous tenir au courant de l'ensemble des actions menées au sein du Conseil Municipal.

J'ai donc le plaisir de vous présenter notre premier numéro qui, comme je l'annonçais, sera suivi de bien d'autres, semestriellement.

Pendant ces trois mois, notre équipe municipale, en fonction de ses diversités et de ses compétences, a œuvré afin que le maximum des projets que nous vous annoncions soit accompli ou en voie d'accomplissement.

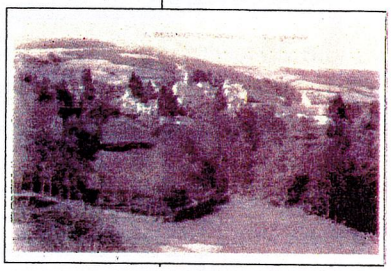
Vous trouverez dans ce Bulletin Municipal, au fil de votre lecture, des explications et informations à ce sujet. Chacune des Commissions Municipales s'exprime et vous fait part de la situation et de l'avancement de leurs travaux. Si pour certains dossiers il est nécessaire, voire indispensable, de prendre son temps et de contacter l'ensemble des organismes susceptibles de nous aider techniquement et surtout financièrement, pour d'autres, par contre, nous nous sommes empressés de les mener à bien le plus rapidement possible.

Toutefois, je tiens à porter à votre connaissance que la révision du POS (Plan d'Occupation des Sols) en PLU (Plan Local d'Urbanisme) est à l'étude et que dans le courant du dernier trimestre 2008 je devrais être en mesure de vous présenter le fruit de nos réflexions lors d'une réunion publique. Comme je vous l'ai annoncé dans le Bulletin n° :0, je tiens à ce qu'un climat de confiance s'instaure entre nous, c'est pourquoi je vous invite nombreux à participer à cette réunion publique, à apporter vos suggestions et amendements éventuels, avant que je n'arrête de façon définitive ce PLU par une délibération du Conseil Municipal.

Sachez que toute l'équipe vous remercie une fois de plus pour la confiance que vous lui avez témoignée. Les engagements que nous avons pris doivent être et seront tenus, et pour cela nous comptons sur votre soutien. Vos remarques, vos suggestions, vos observations seront de ce fait toujours les biens venues dans la mesure où elles apporteront un plus pour la collectivité.

Bien cordialement,
Jacques HANCOT,

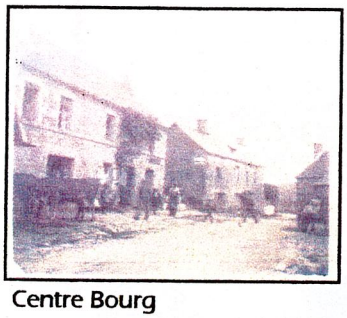
Bonne lecture et bonnes vacances à toutes et à tous.



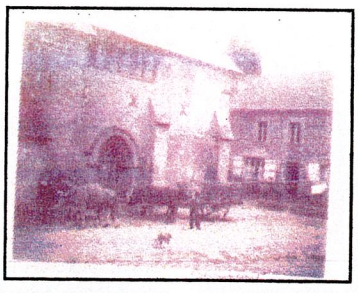
Beaumont du Lac

Sommaire :

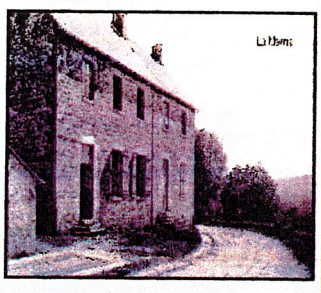
1.Editorial du Maire
2.Tourisme & Festival Beaumont du Québec
3.Festival du Conte
4.PLU— Affaires Scolaires
5.Affaires financières
6.Travaux—Entretien
7. L'actualité récente en image
8.Déchetterie
9.Associations
10 & 11 Dossier : Pays Monts et Barrages
12. Infos : Mairie



Centre Bourg



L'Eglise



La Mairie

Publication : Jacques HANICOT— Edition : Brigitte THEISS— Distribution : La Mairie— I.P.N.S.

ANIMATION DE L'ÉTÉ 2008

Juillet

Plusieurs manifestations se sont déroulées sur notre commune :



Le 16 juillet, une randonnée organisée par l'amicale Sports et Loisirs de Beaumont du Lac a réuni une quarantaine de marcheurs.

Le **20 juillet** la traditionnelle fête du pain sur l'île de Vassivière a attiré de nombreux visiteurs.

Le **23 juillet** la journée « Non stop » à Nergout n'a pas connu le succès escompté : 25 personnes ont participé à la marche, quelques jeunes ont pratiqué l'activité tennis, 45 personnes ont pris part au repas et seulement 8 doublettes étaient inscrites au concours de pétanque...

Sur l'île de Vassivière, chaque week-end , des spectacles sont proposés dans « le Magic Mirror ».

Le **29 juillet**, en l'église de Beaumont et dans le cadre du festival « Souffleurs de Terre » : HAJER concert de musique et chants maghrébins.



Août

6 août : RDV à 9h15 devant l'église de Beaumont pour une randonnée pédestre et VTT.

5ÈME FESTIVAL BEAUMONT DU QUÉBEC

Souhaitons que les vacanciers et touristes arrivent plus nombreux afin d'assurer le succès des deux festivals qui se déroulent sur notre commune :





5ème festival Beaumont du Québec du 8 au 17 août avec au programme :

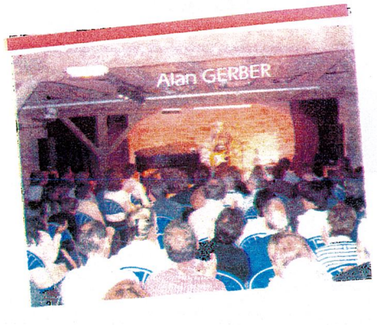
- au « *PATURADOU* » des concerts avec Fabiola TOUPIN, Trop loin d'Irlande, Alan GERBER, CHÂKIDOR et les nouveaux venus au festival : Céline FAUCHER, Marco CALLIARI.

- La journée découverte du « Pays d'ici » le 13 août

Les grandes scènes à EYMOUTIERS avec entre autre « Les Tireux d'Roches » à ne manquer sous aucun prétexte...



►Pour plus de détail consulter le livret-programme disponible en mairie.





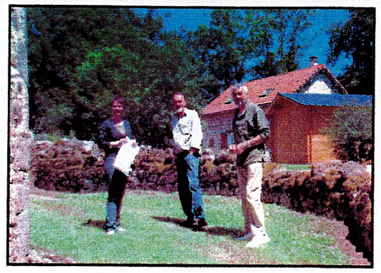




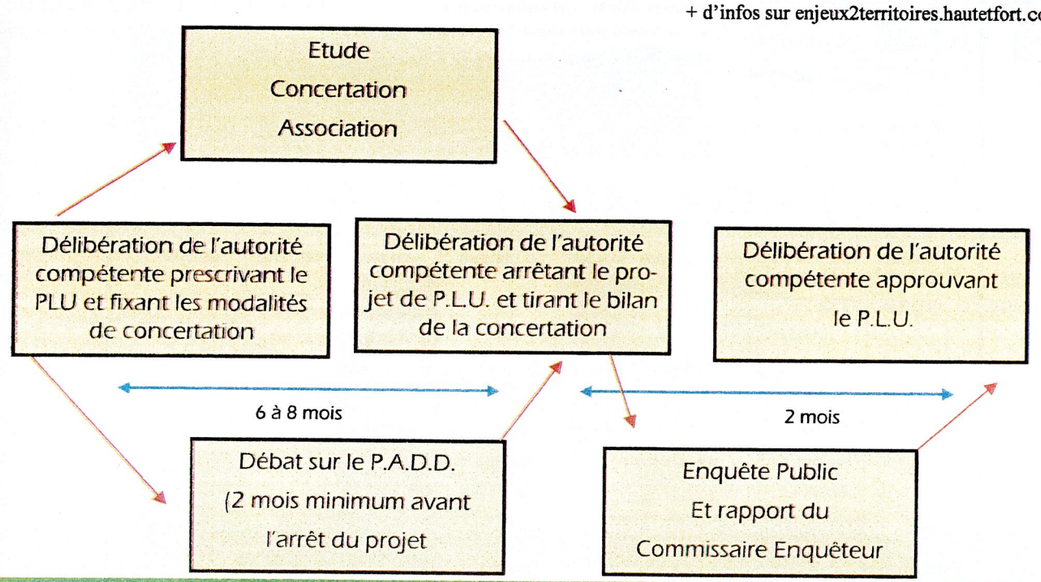
PLU - PROJETS URBANISME ZONAGE

Un des dossiers en charge de cette commission concerne l'élaboration et la finalisation du Plan Local d'Urbanisme, initié par la municipalité précédente. Durant ces dernières semaines, nous avons consulté les différents organismes, collectivités territoriales et structures locales afin de comprendre les enjeux d'un PLU, les différentes réglementations auxquelles la commune de Beaumont du Lac est soumise et identifier ce qu'il est possible de faire et de ne pas faire.

Cette première étape touche à sa fin. Une dernière réunion de travail avec le bureau d'études Atelier 4, qui nous accompagne dans cette démarche, devrait avoir lieu courant septembre afin de finaliser nos propositions.



+ d'infos sur enjeux2territoires.hautetfort.com

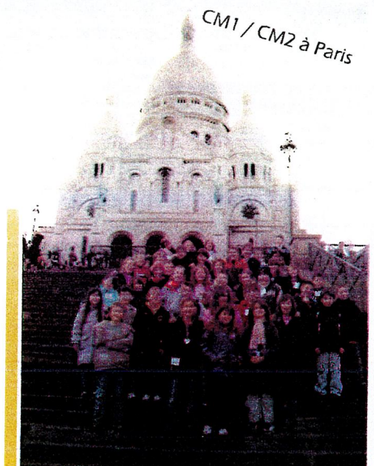


AFFAIRES SCOLAIRES : LANGUE ET CULTURE

INQUIÉTUDES SUR L'AVENIR DES ECOLES ET DU COLLÈGE

Alertés par les parents d'élèves sur les restrictions de la rentrée 2008-2009, l'ensemble des conseils municipaux, ainsi que le conseil communautaire ont voté une motion protestant contre l'absence d'équipe médico-sociale au sein du collège, ainsi que la suppression de postes « vie scolaire ».

De nombreuses démarches seront entreprises dès la rentrée afin de préserver la qualité d'accueil et d'enseignement de nos établissements scolaires.



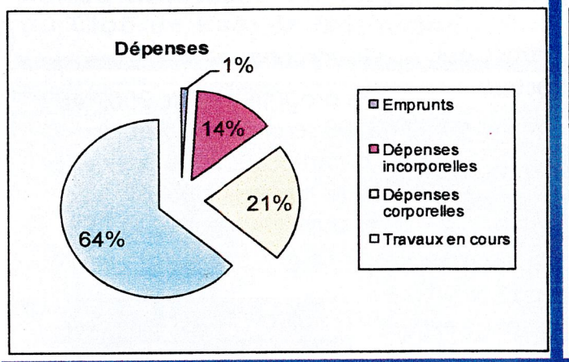
CM1 / CM2 à Paris

Que ce soit un périple à Paris pour les Cours Moyens de l'École Élémentaire d'Eymoutiers un séjour en Angleterre pour les Collégiens, ou encore l'accueil de correspondants germanistes, la commune a répondu à toutes les demandes d'aides pour les enfants Beaumontois.

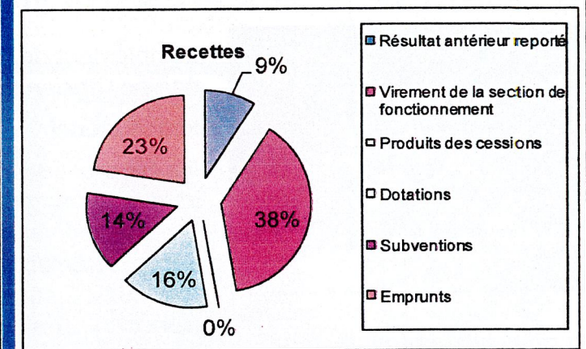
+ d'infos : apeymoutiers.hautfort.com

AFFAIRES FINANCIÈRES

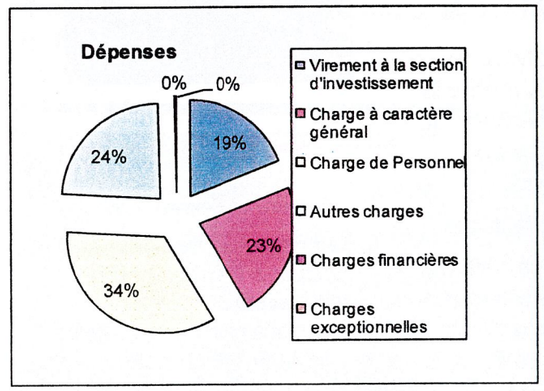
SECTION FONCTIONNEMENT / *DEPENSES*



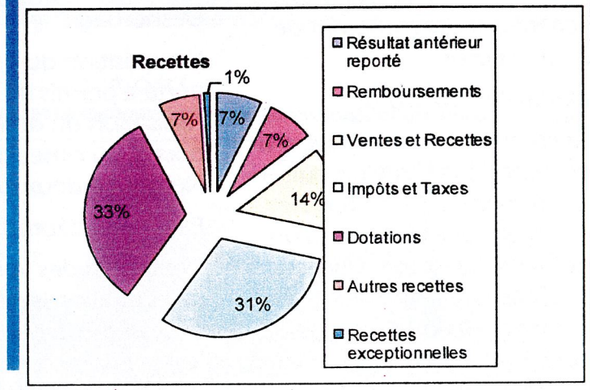
SECTION FONCTIONNEMENT / *RECETTES*



SECTION INESTISSEMENT / *DEPENSES*



SECTION INVESTISSEMENT / *RECETTES*



SUBVENTIONS :

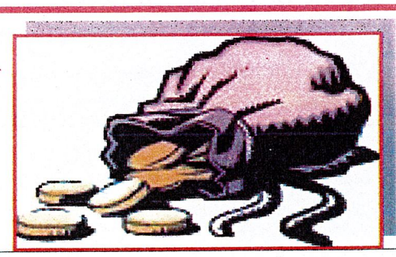
Lors du Conseil Municipal du 11 avril 2008, il fut décidé d'attribuer les subventions suivantes

ACCA Beaumont	360,00€
ASLBL	360,00€
Amicale Ecole Maternelle	11,00€
Radio Vassivière	300,00€
Mutuelle Nationale Territoriale	90,00€
Secours Populaire Français	100,00€
Télémillevaches	150,00€
Conciliateur	100,00€
Participation aux voyages scolaires	960,00€
7AC	200,00€
Amicale du Personnel Intercommunal	150,00€
Solidarité Paysans	50,00€
Pays sage	50,00€
Ecole Elémentaire d'Eymoutiers	100,00€
A.N.A.C.R.	100,00€
Soit un total de :	**3 081,00€**

Taux d'imposition des taxes directes locales

Nous avons décidé de ne pas modifier les taux d'imposition de la Taxe d'Habitation, de la Taxe Foncière bâti et de la Taxe Foncière non bâti.

Mais, indépendamment de cette décision que nous avons prise vous verrez toutefois une légère augmentation sur vos feuilles d'impôt, car les bases d'imposition quant à elles, ont été légèrement augmentées.



VOIRIE COMMUNALE



Renouvellement du Matériel

Un tracteur d'occasion (Renault ARES 80 CV) a été acheté pour un montant de 20 000 €uros.

Matériel tracté-porté

La commune s'est équipé d'une benne portée, d'un pulvérisateur (2001: désherbage et arrosage) d'occasion et d'un gyrobroyeur grande largeur (1,85m). Une lame de déneigement (10 000 €uros) équipera le nouveau tracteur l'hiver prochain et viendra en complément de l'étrave qui équipe l'ancien tracteur.

Petit Matériel

Il a été procédé au renouvellement du matériel de débroussaillage et d'abattage par l'acquisition de deux Rotofill Sthil FS 350 et deux tronçonneuses (abattage et élagage).

Entretien des voies

Désherbage

L'acquisition du pulvérisateur porté a permis de ramener la réalisation du désherbage du bourg, du cimetière et de Nergout à deux jours.

Fauche et débroussaillage

L'entretien des voies communales et abords des villages a nécessité 200 heures de travail et s'est achevé le 4 juillet.

Goudronnage

Les programmes de 2007 et 2008 seront menés à bien courant Août 2008 conjointement par la Société APIA et les ouvriers communaux.



Personnel Communal

Samuel Leleu, domicilié à Vichez, a été recruté en remplacement de Patrick Dhomt qui a retrouvé un poste à CEVEO (Pierrefitte).

EN BREF ...

Il est rappelé que chaque propriétaire est dans l'obligation :

- D'élaguer les arbres situés en bordure des voies communales.
- D'entretenir les abords et les trottoirs jouxtant leur propriété.
- De ne pas laisser à l'abandon sa propre propriété afin d'éviter toutes nuisances avec le voisinage.



En cas de non respect de ces règles élémentaires de civisme, nous nous verrons dans l'obligation de prendre les mesures qui s'imposent.

L'ACTUALITÉ RÉCENTE EN IMAGE

23 JUIN 2008

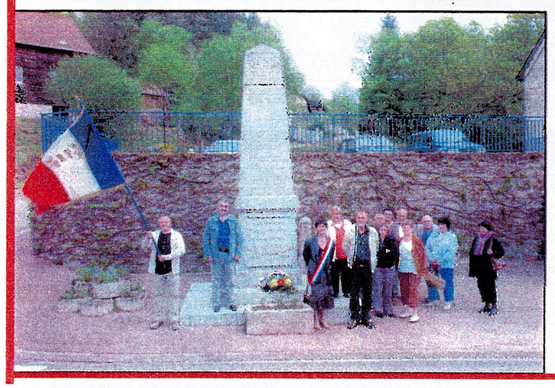
Rando organisée sur l'Île de Vassivière par l'AS/BL avec les marcheurs du Club de Faux la Montagne





8 MAI 2008

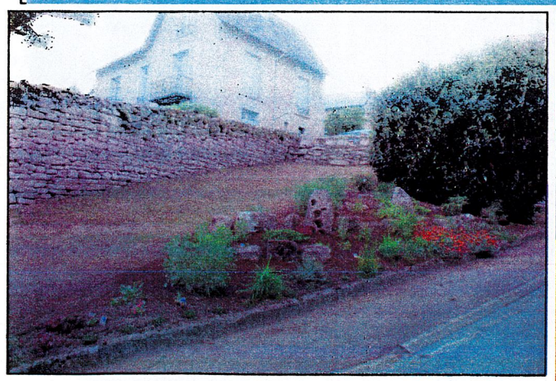
Cérémonie du souvenir au monument aux morts





Le 22 mai 2008

Fleurissement du bourg





DECHETTERIE D'EYMOUTIERS Z.A. LES RIBIERES DE BUSSY

Horaires:

Les lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 15h à 18h.

Le samedi de 10h à12h et de 15h à 18h.

Déchets acceptés

Gravats, ferraille, cartons, déchets verts, huiles de vidange, batteries, piles, déchets ménagers spéciaux (toxiques), déchets électriques et électroniques.

Présence d'un Eco-Point (conteneurs pour verre, plastiques, revues)

L'accès est gratuit pour les habitants et professionnels de la commune sur présentation d'une carte d'accès délivrée à la mairie.

Sur la commune il y a 2 éco-points, un à la sortie du bourg au croisement de la route de Quenouille et un au port de Nergout

Les Encombrants

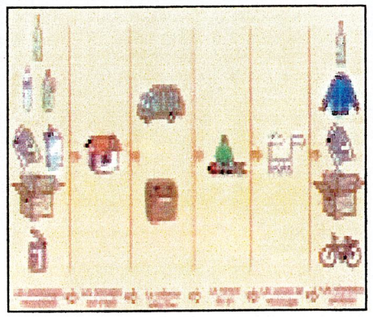
« LE MONDE ALLANT VERS »...

L'association « le monde allant vers » collecte les encombrants 4 fois par an sur la commune, la prochaine tournée aura lieu le **28 août 2008**. Les personnes désirant que cette dernière passe sont priées de s'inscrire une semaine à l'avance à la mairie.

Chaque foyer a droit à un maximum de 3m^3 (sauf pneus et amiante) et ceux-ci doivent être déposés en bord de route bien rangés facilitant ainsi la collecte qui se fait à la main.

Ce ramassage est gratuit pour les habitants de la commune (résidence principale et secondaire)

L'association a aussi pour but la valorisation par le recyclage des matières et le réemploi d'objets. Une boutique située au 2 Avenue Foch à Eymoutiers vous permet de déposer aux heures d'ouverture tout objet dont vous ne voulez plus et qui peut être soit revendu soit réparé



soit recyclé.

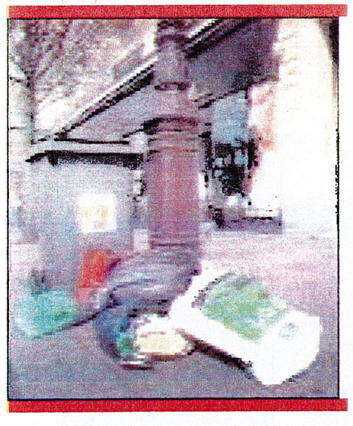
Pour de plus amples renseignements vous pouvez vous adresser au :

« LE MONDE ALLANT VERS »...

Tél. : 05 55 69 65 28

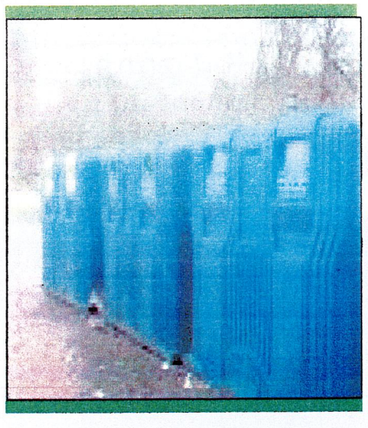
www.lemondeallantvers.org

ouvert : jeudi et samedi matin de 9h30 à 12h30



RAPPEL

Nous constatons régulièrement des dépôts de ferrailles, de cartons, de déchets verts et d'encombrants près des Eco-Points et des conteneurs pour ordures ménagères ce qui est strictement interdit. Si ces actes perdurent, nous serons dans l'obligation de prendre des sanctions.



ASSOCIATIONS

Le Comité des Fêtes de Beaumont du Lac

Dimanche 7 Septembre 2008
Rendez-vous à l'étang
de 9 h à 18 h

Le Comité des Fêtes de Beaumont du Lac vous invite à renouer avec les traditions du Village en participant aux activités festives :

VIDE-GRENIER
BARBECUE GEANT
FOIRE AUX ARTISANS
PÊCHE A LA TRUITE



Le Comité des Fêtes organise un méchoui

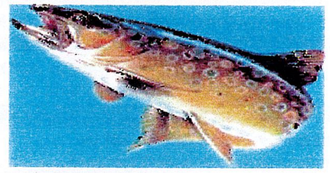
Un repas champêtre vous sera proposé sur place avec un méchoui organisé par nos soins autour du verre de l'amitié avec un

Kir, en apéritif qui vous sera offert
Moules « Brasoucades »
Mouton cuit à la broche
Tarte aux Pommes cuite four à pain
Café

VENEZ NOMBREUX !

Tarif adule : 12 €/pers.

Tarif enfant : 8 €/pers.



Pêche à la Truite

Organisation d'une journée pêche à la truite autour de l'étang de Beaumont du Lac, Inscription : 5€ /pers. Avec un maximum de 10 personnes - 2€/truite pêchée et emportée. **Pour tous renseignements et inscriptions pour toutes ces activités avant le 25 août 08** *: Le Comité des Fêtes : 05.55.69.25. 14 / 05.55.69.51.91—08.77.12.22.14 /bulletins d'inscription à retirer en Mairie : 05.55.69. 15.62*

21/072008 ASSEMBLEE GENERALE

Une Assemblée Générale du Comité des Fêtes de Beaumont du Lac s'est tenue le lundi 21 juillet 2008 à 19 heures au Foyer Rural ayant pour but de valider le nouveau bureau et de présenter notre calendrier 2008. *Ont été élus : POUTARAUD Pascal, Président—THEISS Brigitte, Vice-Présidente—PATIN Emmanuelle, Secrétaire—THEISS Philippe, Trésorier—JONES Tracy, Trésorière-Adjointe, ALLET Michel , Secrétaire-Adjoint.*

RAND'OC

L'association RAND'OC organise des ballades sur les chemins de randonnées du Limousin et de l'Aude (VTT, Quads ou Motos) à la découverte du Pays Cathare.

Ces randonnées sont au départ de Beaumont du Lac et de Tuchan (Aude)

L'association recherche des bénévoles pour une journée porte ouverte pour **le samedi 12 octobre 08 à 9 heures** afin de sensibiliser nos randonneurs motorisés ou pas, sur un nettoyage ou réouverture de certains chemins abandonnés. Les personnes intéressées peuvent nous contacter au Siège de l'association RAND'OC : Le Moulin Le Bourg 87120 Beaumont du Lac. 05.55.69.25.14



Randonnée VTT

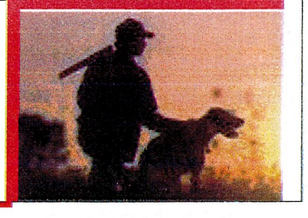
L'association RAND'OC organise pour tous les enfants, une journée en VTT **le samedi 23 août 08** dans les chemins de randonnées pour leur faire découvrir la beauté du site de Vassivière, et les initier aux sports de la nature.

Un pique-nique est prévu par l'association— Prix : 5€/personne .
Merci d'inscrire les enfants désireux d'y participer avant le 21 août 2008.

A.C.C.A.

Notre Association a tenu son Assemblée Générale le 29 juin 2008, lors de laquelle :
- le Bureau a été réélu à l'unanimité : Président Patrick BARBAS, Vice-président, Francis COUPET, Secrétaire André AUPETIT, Trésorière Brigitte COUPET.
- a été décidé de faire des lâchés de 60 canards et de 300 faisans.
- sont attribués pour le gros gibier, 50 bracelets chevreuil, un bracelet cerf, et 8 bracelets « Bêtes Noires ».

La vie au sein de notre Association est toujours en plein essor, et nous vous rappelons que l'ouverture de la chasse est fixée au 14 septembre 2008.



DOSSIER : PAYS MONTS ET BARRAGES
LE C.L.I. : COMMISSION LOCALE D'INSERTION

Le Bureau a délégation par **la CLI** plénière **de l'examen des dossiers individuels et de l'analyse des besoins collectifs.**

Le RMI sur Monts et Barrages :

On compte 7051 allocataires sur le départements de la Haute Vienne dont 302 allocataires du RMI et 310 ayants droit soit un total de 612 bénéficiaires du RMI, répartis comme suit : 264 sont allocataires de CAF soit 87.42% et 38 allocataires de la MSA soit 12.58%.

Les personnes isolées avec ou sans enfants représentent 78.70% des allocataires Le pourcentage concorde avec celui de l'ensemble du département.

Le pourcentage des allocataires. propriétaires 18.28% est plus important que sur le départ. 6.9% mais correspond au chiffre des MSD rurales 19.51%

Activité de la CLI :

durant le 1er semestre 2008, il y a eu 10 équipes techniques et 5 commissions locales d'insertion, au cours desquelles 283 contrats ont été examinés : démarches d'insertion 71.76% : à savoir accompagnement à l'emploi – formation – ANPE, IAE...

Accompagnement Socio-Professionnel Orientations :

vers l'ANPE, vers ATOS (accompagnement et mise en relation avec les particuliers et les entreprises) vers les missions locales rurales, vers l'animatrice activité-emploi, vers cap-emploi.

Mise en place du PLIE Rural : Le protocole d'accord pour la mise en œuvre du PLIE rural a été signé le 29 novembre dernier entre les différents partenaires pour la prédiode 2007/2013

Le PLIE Rural permet d'élaborer des parcours personnalisés d'insertion professionnel pour des personnes en grande difficulté. Il vise également à favoriser le partenariat et la coordination des acteurs (Etat, ANPE, Conseil Général, mission locale, etc)

OPAH RR 2006/2010

Opération programmée d'amélioration de l'habitat de revitalisation rurale

Le Pays de Monts et Barrages a signé une convention d'opération programmée d'amélioration de l'habitat et revitalisation rural avec l'ANAH, la région limousin et le département de la Haute -Vienne le 18 janvier 2006.

L'OPAH engage des signataires pour une durée de 5 ans afin de développer une offre de logement adaptée et accueillir de nouvelles populaires dans un environnement préservé sur le territoire du Pays composé de 32 communes. Cette opération est animée par la société d'équipement du Limousin (SELI).

Le but principal de l'OPAH est de répondre aux besoins de logement des habitants, notamment les plus démunis et les nouveaux arrivants sur le territoire en incitant financièrement (subventions de l'Etat, de la région, du départ. Du PNR et les communauté de communes) les propriétaires à réaliser des travaux de restauration ou d'amélioration de l'habitat afin notamment de remettre leur bien sur le marché immobilier. Viennent s'ajouter les aides spécifiques allouées dans le cadre de l'OPAH Millivaches pour les 16 communes faisant partie du PNR Millevaches

L'OPAH Monts et Barrages a pour objectifs :

La remise sur le marché des bâtiments occupés. Le développement d'un accompagnement auprès des personnes âgées dans le cadre du maintien à domicile. La mise en place de mesures visant à traiter les cas d'insalubrité

Incitation à la conservation et la valorisation extérieure des bâtiments en lien avec la charte architecturale et paysagère. Incitation à l'utilisation des énergies renouvelables .



EAU ET ENVIRONNEMENT

Connaître et gérer les cours d'eau et les milieux naturels :

Depuis de nombres années le Syndicat s'est engagé dans l'entretien des rivières principales de son territoire.

En 2003, il s'est doté d'un outil de gestion cohérente et coordonnée des rivières à l'échelle du territoire. Le contrat restauration entretien (CRE) signé avec l'agence de l'eau Loire Bretagne : programme d'actions sur 5 ans.

Restauration et entretien des rivières principales du territoire : la Vienne, La Combade et la Maulde.

La dernière phase de ce programme sera mise en œuvre en 2008 : soit 120 km de rivière. Le volume financier global de ce contrat : 500 000 € a été financé par l'Agence de l'Eau le Conseil Régional du Limousin, le Conseil Général de la Haute-Vienne et la fédération de Pêche et EDF.

Ce contrat restauration entretien englobera les rivières, les ruisseaux mais aussi les zones humides.

PAYS D'ART ET D'HISTOIRE

Le Label « Villes et Pays d'Arts et d'Histoire »

Depuis 1985, le ministre de la culture et de la communication décerne le label « Villes et Pays d'Arts et d'Histoire » aux collectivités locales qui possèdent un patrimoine important et s'engagent à le mettre en valeur. Cet engagement est fixé par la signature d'une convention établie entre la direction de l'architecture et du patrimoine du Ministère de la Culture, les directions régionales des affaires culturelles (DRAC) et les collectivités concernées.

En 1999, le Syndicat mixte de Monts et Barrage est la première collectivité en Limousin à signer une convention à « Pays d'Arts et d'Histoire » et à obtenir le Label.

Le Label Pays d'Arts et d'Histoire est donc l'un des atouts de mise en valeur du Pays Monts et Barrages.

Le personnel se compose d'animateurs dont leurs missions sont de valoriser et d'animer l'architecture et le patrimoine local via notamment l'organisation de visites découvertes et d'actions pédagogiques.

Le service animation du Patrimoine :

Les actions mises en place par le personnel sont au service de trois publics : les jeunes, les habitants et les visiteurs. Elles sont adaptées aux attentes spécifiques de chacun et ont cours toute l'année.

Il s'agit de conférences, d'expositions, de stages pratiques, de formations, de participations à des évènements nationaux, aussi d'édition et réalisation d'articles dans des revues spécialisées, inventaire et recensement du patrimoine.

Le service Educatif :

Des animations à destination du jeune public de la maternelle à la terminale sont proposées toute l'année dans les écoles, collèges et lycées à la demande des enseignants.

Il s'agit essentiellement de visites et d'ateliers conçus autour de grandes thématiques identitaires du pays. Le patrimoine religieux, le patrimoine rural, le patrimoine de l'eau.

Des projets à destination des jeunes sont également réalisés en collaboration avec d'autres structures culturelles et touristiques du territoire. Comme la cité des insectes, le Moulin du Got, la tannerie Bastin.

L'ensemble de ces animation s'appuie sur des outils éducatifs adaptés (maquettes, livrets, cartes...) et sur la collaboration de professionnels. Elles permettent ainsi aux plus jeunes en temps scolaire ou en temps de loisirs de découvrir de façon ludique et interactive le Pays.



DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE

Un état des lieux de l'activité touristique :

Il présente de façon détaillée les trois grandes fonctions de l'activité touristique :

les loisirs les activités :

tout ce qui fait l'attractivité du Pays ; la randonnée pédestre, le VTT, le cyclotourisme, les loisirs équestres, la découverte de l'environnement, les sites naturels, classés, les lieux de baignade et de pêche visite du patrimoine et les savoir-faire... - les hébergements et la restauration - l'organisation du territoire - La communication – Offices du tourisme, les éditions, les promotions, les guides....

Les enjeux touristiques du territoire :

Enjeu lié à l'aménagement et l'entretien des sites

Enjeu de création et d'amélioration de nouvelles activités ou hébergements

Enjeu d'organisation des offices du tourisme

A partir de ce constat, les missions de développement tourisme sont surtout axées sur :

La coordination du réseau des offices du tourisme du Pays sur des actions particulières.

Actions accueil - information : coordination des éditions, calendriers des animations, guide hébergement, guide touristique

Suivi des missions des offices du tourisme sur la filière pleine nature, la mise en réseau des prestataires touristiques et la promotion.

Définir une méthodologie,

Présentation de l'activité touristique en comité syndical :

faire valider le principe de l'étude aux délégués des communautés de communes ayant des offices du tourisme

Invitation d'un intervenant extérieur : qui donnera lieu à une réunion de commission élargie (Tourisme) invitant les Maires, les offices du tourisme, les présidents des communautés de communes des 3 cantons :

Pour définir nos atouts, nos faiblesses, et expliquer la méthodologie mise en place dans un département voisin avec la complexité d'un Syndicat sur le plan juridique.



INFOS : MAIRIE

La Maison du Département

La Maison du Département est un lieu d'orientation, d'assistance et de conseil en direction des particuliers, des entreprises, des artisans, des responsables associatifs, des collectivités locales...

Des réponses à vos questions techniques : Conseil aux collectivités locales – Accompagnement de projets économiques - Accompagnement des associations - Habitat, logement, projet immobilier - Assainissement autonome.

Coordonnées : Château de Bujaleuf

87460 BUJALEUF - 05.55.69.67.40

mmd-montsetbarrages@cg87.fr

Le CLIC

Dans le cadre de la prévention des chutes, risque important après 60 ans, en partenariat avec la CPAM de la Haute-Vienne, le CLIC Monts et Barrages organise à l'automne un Atelier Equilibre, à Eymoutiers. Il se déroule sur 12 séances hebdomadaires pour un groupe de 15 personnes et permet de retrouver une assurance de son équilibre tout en passant de très bons moments. Une réunion d'information se tiendra début septembre à la mairie d'Eymoutiers. Date rappelée dans la presse et affichage fin août . N'hésitez pas à venir.

Horaires d'ouverture de la Mairie

Lundi : 9h - 12 h

Mardi : 9h - 12h et 14h - 17 h

Mercredi : 9 h - 12 h

Jeudi : 9h - 12h et 14h - 17h

Vendredi : 9h - 12h

UNE MESSE a été célébrée en l'Eglise de Beaumont du Lac

Le LUNDI 11 AOUT 2008 À 18 H

Etat Civil



Naissance en 2008

Linoa MAILLET née le 28 juillet 2008

Décès en 2008

Nos sincères condoléances aux familles de :

Madame CHAW Pauline le 11 mai 2008 - Domiciliée 14 rue des Fougères à Nergout

Madame FAURE Odette le 7 mars 2008 - Domiciliée à Châteaucourt

Nouveaux arrivants depuis le 1er janvier 2008

M. et Mme JONES au Bourg

M. et Mme ABBOTIT Johanna au Bourg

M. CARDUN et Mme PASTY à Nergout



COLIS DE NOËL

OU

REPAS DE FIN D'ANNÉE ?

Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir nous faire part de votre avis en remplissant le questionnaire inséré dans ce Bulletin Municipal.





Factures d'eau et d'assainissement

Nous vous rappelons qu'à la demande d'un certain nombre de Beaumontois, il a été décidé en février 2008, de scinder en deux parties votre facture d'eau et d'assainissement.

1. En Juin, vous avez réglé uniquement l'abonnement du compteur d'eau potable et éventuellement l'abonnement de votre branchement à l'assainissement.
2. En fin d'année, vous paierez vos consommations.

N'oubliez pas de communiquer à la mairie, dans les plus brefs délais, votre relevé de consommation d'eau.